

PERISCOLAIRE SOIR : 2 sites d'accueil

L'accueil périscolaire de Les Pieux est agréé pour accueillir 80 enfants, dont maximum 30 de moins de 6 ans. (Agrément services de l'état et de services de la Protection Maternelle Infantile).

Vu la forte demande à partir de 16h, nous sommes obligés d'organiser 2 lieux d'accueil : l'école maternelle pour les maternelles et le pôle enfance pour les primaires.

Lieux d'accueil périscolaire des enfants			
	MATIN 7h00/8h00	SOIR 16h à 17h30	SOIR 17h45 à 19h00
<i>Enfants en maternelle</i> TPS / PS / MS / GS	PÔLE ENFANCE	<u>ECOLE MATERNELLE</u>	PÔLE ENFANCE
<i>Enfants en élémentaire</i> CP / CE / CM	PÔLE ENFANCE	PÔLE ENFANCE	PÔLE ENFANCE

A noter :

- de 17h30 à 17h45, les enfants scolarisés en maternelles sont sur la route vers le pôle enfance (à pieds). Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas venir chercher votre enfant sur ce créneau.
- les inscriptions et les modifications de plannings se font par sms ou mail jusqu'à 15h30 le jour même. Trace écrite obligatoire (pour rappel : 07.60.79.74.21 ou centre.loisirs.lespieux@laliguenormandie.org)
- Les enseignants ne prennent aucune information concernant les temps périscolaires